



DESCRIPTION D'AFFECTATION DE VOLONTAIRE DES NATIONS UNIES

Préambule:

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui, au niveau mondial, est chargée de promouvoir le volontariat pour la Paix et le Développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. Les Volontaires des Nations Unies contribuent à la paix et au développement en faisant du plaidoyer pour le volontariat en général, en encourageant les partenaires à intégrer le volontariat dans leurs programmes de développement et en mobilisant des volontaires. Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré et établi dans les sociétés avec la tradition de partage et d'entraide au sein des communautés.

A cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle important pour le développement et la paix en collaboration avec les partenaires, les agences hôtes et les communautés locales. Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies font la promotion du volontariat à travers leur action et leur conduite. S'engager dans les activités volontaires peut effectivement et positivement enrichir leur compréhension des réalités sociales et locales, aussi bien que créer un pont entre eux-mêmes et les personnes dans leur communauté d'accueil. Ceci rend le temps qu'ils dépensent en tant que volontaire plus valorisant et productif.

1. Titre d'affectation VNU: Jeune Volontaire – Genre et Droits Humains

2. Type d'affectation: Jeune Volontaire – VNU international

3. Titre du Projet: Genre et Droits Humains

4. Durée: 1 an

5. Lieu d'affectation/Pays: Moroni, Comores

6. Date présumée de début d'affectation: Février 2015

7. Brève description du Projet :

L'Union des Comores est constituée de 3 îles Mwali, Ndzuani, Ngazidja. Une quatrième île, Maore, fait l'objet d'un différend territorial avec la France. Ces dernières comptent 669 327 habitants en 2009 dont environ 51% à Ngazidja, 42% à Ndzuani et 7% à Mwali. Le pays a connu en 2011 une croissance économique estimée à 2%. Tirée notamment par les performances des exportations agricoles et par une demande finale essentiellement privée soutenue par les transferts des fonds des émigrés. La croissance devrait atteindre 3,1 % en 2012 et 3,5 % en 2013. Malgré cette croissance en nette progression, celle-ci ne permet pas de compenser la croissance démographique estimée à 2,1%. Il en résulte une progression négative du PIB par habitant qui se traduit par une incidence de la pauvreté de 45% parmi les individus et de 37 % parmi les ménages en 2004.

En 2012, les Comores ont atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). L'accomplissement de cet objectif devrait ouvrir au pays la voie à une diminution importante du stock de la dette multilatérale, dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Cet allègement permettra de ramener le ratio dette/exportations au niveau soutenable de 150 %, alors qu'il était de 349 % en valeur actualisée nette (VAN) en 2011.

Sur le plan social, la faiblesse de la croissance ne devrait pas permettre d'enrayer le chômage, qui touche 14,3 % de la population active et frappe particulièrement les jeunes (44,5 %).

United Nations Volunteers

PO Box 260 111 53153 Bonn Germany Telephone +49.228.815-2000 Fax +49.228.815-2001

Email information@unvolunteers.org <http://www.unvolunteers.org>

UN Volunteers is administered by the United Nations Development Programme (UNDP)



Sur le terrain politique, le pays émerge progressivement d'une longue crise séparatiste qui a failli ébranler l'existence de la nation à la fin des années 90. Cette situation a débouché sur un processus de réconciliation nationale dans le cadre d'une nouvelle configuration institutionnelle consacrant une large autonomie aux îles. La démocratisation du pays s'est poursuivie avec la tenue de diverses élections libres et transparentes : législatives (2004), présidentielles (2006), référendum constitutionnel (2009), législatives et conseillers des îles (2009) et des présidentielles de l'Union et des Gouverneurs des îles (2010). De même, le processus de mise en place des institutions démocratiques s'est achevé avec la récente mise en œuvre de la Cour suprême (2012).

L'analyse de la situation selon le genre révèle des disparités économiques, sociales et en matière de représentation et de participation à la prise de décisions ainsi qu'une complexité juridique favorisant des inégalités entre les hommes et les femmes. Le poids des femmes dans l'activité économique globale, la participation au processus de prise de décision et la représentation dans les organes législatifs et dans d'autres structures nationales (publiques et privées) reste très faible malgré l'engagement des autorités pour la promotion, l'égalité et l'équité de genre à travers leurs discours politiques et par l'existence de documents de référence nationale tels que la Politique nationale d'Égalité et d'Équité de Genre (PNEEG), le Code de la famille ou encore le Profil Pays Genre.

Les capacités nationales et les connaissances sur les questions du genre sont limitées, et la faible capacité institutionnelle ainsi que la mal gouvernance économique ont constitué des obstacles majeurs pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Le gouvernement avec l'appui des partenaires notamment le Système des Nations unies, s'attaque non seulement aux inégalités de genre mais aussi aux problèmes clé de gouvernance par la mise en œuvre des projets et programmes en faveur de la promotion du genre, la réforme de l'administration publique, la lutte contre la corruption et la remise en ordre des finances publiques.

En matière de droits humains, le pays dispose d'une Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) consacrée par la loi n°11-028/AU aux termes d'un parcours laborieux qui a duré plusieurs années, adoptée le 23 décembre 2011 par l'assemblée de l'Union et qui a été promulguée par décret n°12-042/PR du 18 février 2012. Une représentation pluraliste des forces sociales concernées par la promotion et la protection des droits de l'homme y est garantie.

De façon globale, les Comores ont enregistré pendant ces deux dernières décennies des efforts considérables en matière de prévention et de promotion des droits humains, notamment en matière de liberté d'expression y est observée. De même, l'Union des Comores a présenté un état de lieux de la situation des droits humains dans l'archipel lors de l'Examen Périodique Universel (EPU) en juin 2009 à Genève assorti d'un Rapport du Groupe de travail sur les Comores contenant des recommandations spécifiques.

La sauvegarde de ces acquis aussi bien en matières de promotion de Genre que de Droits de l'Homme exige au Système des Nations unies en Union des Comores plus d'engagement et d'accompagnement au Gouvernement dans ces deux domaines. C'est dans ce contexte que le Bureau du Coordonnateur Résident recrute un VNU Genre et Droits Humains pour les besoins ci-après décrits.

8. Agence/Institution hôte : PNUD

9. Contexte organisationnel:

Le (la) jeune volontaire chargé(e) du portefeuille Genre et Droits Humains travaillera sous les orientations globales de l'équipe pays des Nations unies aux Comores et du Coordonnateur Résident (CR). Il/elle renforce les capacités de l'Équipe Pays en matière de genre et Droits Humains pour appuyer la coordination inter-agences, l'analyse les tendances politiques, sociaux et économiques et participer activement à l'élaboration et au suivi des outils de programmations conjoints, notamment le Plan cadre d'assistance au développement des Nations Unies (UNDAF) et le Programme Unique, au cadre des stratégies nationales et



au suivi de la stratégie nationale d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des Conférences Globales. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec les membres de l'Equipe Pays, les responsables des programmes et des opérations des différentes entités onusiennes présentes à Moroni, des agences non-résidentes, UNDOCO, les fonctionnaires gouvernementaux, les partenaires au développement et la société civile pour assurer une mise en œuvre efficace des activités de l'Equipe Pays. La collaboration se fait dans un bon esprit d'équipe en responsabilisant autant que faire se peut chaque membre du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR).

10. Type d'affectation: affectation sans famille

11. Description des tâches:

Sous la supervision technique directe du Coordonnateur Résident et l'avis technique de l'UNFPA, d'UNWOMEN et du PNUD. En outre, le (la) jeune volontaire en genre et Droits Humains, effectuera les tâches suivantes:

- Appuyer le Bureau de la coordination dans le cadre du Bureau Unique pour la mise en œuvre de l'initiative « One UN » (*Unies dans l'action*): appui à la conception et à la programmation, plus précisément dans les aspects liés au genre et aux Droits humains.
- Appuyer le processus de revue de l'UNDAF – Programme Unique
- Fournir un appui conseil pour s'assurer que les programmes du SNU intègrent l'aspect genre et les Droits humains.
- Conseiller et appuyer les actions et les programmes à mener au sein de l'Equipe Pays (incluant les agences résidentes et non résidentes) en faveur de la promotion et l'intégration du genre et des droits humains.
- Appuyer la bonne mise en œuvre du programme conjoint genre du SNU Comores.
- Fournir un appui conseil au gouvernement et aux autres partenaires en matière de genre et Droits humains ;
- Appuyer et mener le développement des capacités de l'autorité nationale et du staff du SNU en matière de genre et droits humains ;
- Etablir et renforcer des partenariats au niveau national, régional et mondial et appuyer la mobilisation de ressources.

En plus de ce qui précède, les Volontaires des Nations unies sont encouragés à:

- Renforcer leurs connaissances et compréhension du concept du volontariat en lisant la documentation mise à disposition par le programme VNU, les publications externes et prendre activement part aux activités du programme VNU, par exemple s'impliquer dans les activités commémoratives de la Journée internationale des Volontaires (JIV), le 5 décembre ;
- Se familiariser et développer toute forme de volontariat traditionnel et/ou local au niveau du pays d'accueil ;
- Refléter le type et la nature des actions volontaires qu'ils entreprennent, y compris leur participation dans les réflexions substantielles ;
- Contribuer à la rédaction des articles sur les expériences de terrain à soumettre pour la publication du programme VNU/ site web, bulletin et notes de presse, etc. ;
- Contribuer au Programme d'accueil des Volontaires des Nations Unies nouvellement arrivés dans le pays d'affectation;
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux dans l'utilisation des volontaires en ligne ou encourager les individus et les organisations à utiliser les services de volontaires en ligne quand cela est techniquement possible.



12. Résultats attendus:

- Contribution au succès global de la mise en œuvre de l'UNDAF et de l'initiative *Unis dans l'action* plus précisément dans les aspects liés aux droits humains, la promotion et l'intégration du genre.
- Contribution substantive au travail des clusters transversaux de l'Equipe Pays (Communication, Genre & DH, suivi & évaluation, mobilisation de ressources, VIH/Sida).
- Développement et l'organisation des sessions de formation, d'informations et de sensibilisation autour des questions de la coordination inter-agences, et de l'initiative Unis dans l'action.
- Contribution aux recherches thématiques dans le but d'appuyer les groupes de travail (genre, droits humains, environnement, autres)

13. Qualifications/compétences requises :

Les principales aptitudes et compétences exigées se résument comme suit :

- Leadership et aptitude à entreprendre ;
- Capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités ;
- Grande capacité à coordonner et à travailler en équipe, y compris dans des environnements complexes ;
- Bonne connaissance de la problématique Genre et Droits humains;
- Expérience certaine dans les processus de cohérence au sein des NU, et l'élaboration et la mise en œuvre des projets de relèvements et de consolidation de la paix ;
- Démontrer de solides compétences orales et écrites en communication, et bonne aptitude à communiquer.

Education : Niveau master ou équivalent en sociologie, genre, droit, économie et gestion, sciences politiques ou une discipline du développement pertinente.

Expérience : 2 ans d'expérience professionnelle en matière de développement international, avec une expérience prouvée dans le domaine du genre et/ou des droits humains ;

Minimum de 2 ans d'expérience en appui aux politiques et/ou à la mise en œuvre des projets/programmes en Afrique

Langues : Maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais.

14. Conditions de vie:

L'affectation de VNU sera basée à Moroni en Grande Comore avec des possibilités de voyage dans les autres îles (Anjouan ou Mohéli) si besoin. Le déplacement inter îles s'effectue par avion et à la charge du projet.

Deux possibilités d'hébergement : à l'hôtel dont le tarif varie entre 30 et 50USD ou location de maison chez les privés pour un coût moyen de : 350 USD (meublée).

Le coût du transport urbain par taxi collectif s'élève à 1USD et interurbain entre 1 et 3USD. Les déplacements officiels seront assurés par le véhicule du projet.

Les Comores est en Phase 1, une demande de Security clearance est obligatoire (dss.un.org).

Le niveau de vie est assez élevé du fait que les Comores importe la plupart des produits de base (riz, sucre, lait...). Le coût moyen d'un repas au restaurant est de : 15 USD

15. Conditions de Service :

Votre affectation est d'une durée d'1 an; une indemnité mensuelle de subsistance de volontaire, sensée couvrir le logement, les besoins de base ainsi que les charges locatives (eau, électricité, etc.), équivalant à 1623\$ dollars des Etats-Unis vous sera versée. Vous aurez droit à une indemnité d'installation (SIG) (si applicable); une assurance médicale, une assurance d'incapacité et une assurance vie. Un billet d'avion (si applicable) et une indemnité de réinstallation après service satisfaisant vous seront payés.